

Commission : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FEMININ
PV N° : 1 DU : 28/08/2026 – saison 2026/2027

PAGE 1/4

Animateur présent : Claude FORT
Membres présents : Béatrice GAVOILLE – Sylvie GAUTIER - Yasmine MARJANE - Jessica PERONNAUD – Amélie ROUGIER - Hugues LOGEAS
Membres excusés : Ali ZEBLOUDZ - Christophe SEYNAT– Ryan DESCHAMPS
Sébastien POITRIMOLE – Karine VERGNAUD
CTD présent : Léo MARTINEZ (partiellement)
Invitée : Laura PIERRE (club de Montmoreau)

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE**1° Introduction**

Accueil
Civilité
Information du Président
Formalités : Validation du P.V. N°13 du 23 juin 2026

2° Sujet (s) « Pour décision »

- Système de l'épreuve du Championnat des « 2 Charentes à 11 » 2026/2027
- Système de l'épreuve du Championnat des « 2 Charentes à 8 »

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Demande du District 87 (rapprochement entre les équipes jeunes des 2 districts, en particulier pour la catégorie U12F/U13F.
- Participation au championnat 1^{ère} phase U18 F à 11
- Participation au championnat 1^{ère} phase U15F à 11

INTRODUCTION

Accueil

Claude Fort accueille les membres de la commission féminine et remercie les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Civilité : Adeline Lemaire fait part de son arrêt au sein de la commission. Claude Fort et les membres de la commission remercient Adeline pour son investissement.

Information du Président : Organisation de la commission

Le Président Claude Fort, souhaite et demande à tout les membres de la commission une présence régulière aux actions et aux réunions prévues et organisées par le District. C'est l'engagement qui est fait par chaque membre lorsqu'il postule au sein de la commission.

Formalité

Décision N° 1 : Le P.V. N°13, de la réunion de la commission développement du football féminin en date du 23 juin 2026, est approuvé sans modification. ([Lien](#)) **Validée**

SUJET POUR DECISION

Décision N° 2

• Championnat des « 2 Charentes à 11 ». Système de l'épreuve

Compte tenu de l'entente entre St Palais Sport Foot et Portes Océan 17 FC qui étaient engagés chacun de leur côté le nombre d'équipes engagées passe de 10 à 9.

Le système de l'épreuve est le suivant :

Les équipes se rencontrent en matches aller et retour sur toute la saison 2026 / 2027,
soit 16 rencontres pour chaque équipe, réparties sur 18 journées.

A l'issue de la compétition, l'équipe classée première sera proposée à la Ligue de Nouvelle Aquitaine pour accéder au championnat régional **R 2**, saison 2026/ 2027

. Il n'y a pas de descente.

Début de la compétition 12/13 septembre 2026 (voir calendrier général sur le site du district)

Proposition validée. A transmettre au CODIR

Décision N° 3

• Championnat des « 2 Charentes à 8 ». Système de l'épreuve

26 équipes sont engagées dans cette compétition en 1^{ère} phase.

1^{ère} phase, de septembre à décembre ; 2 poules géographiques de 9 équipes + 1 poule de 8 équipes.

La 1^{ère} phase se joue par matchs aller uniquement. A l'issue de cette 1^{ère} phase, les équipes classées premières et deuxièmes de chaque poule joueront, en 2^{ème} phase, dans la poule de niveau 1.

Classement des troisièmes en cas de besoin pour compléter le niveau 1 : Seront comptabilisés pour le classement des équipes classées troisièmes, les points obtenus lors des rencontres uniques contre les équipes de la poule, classées aux 1^{ère}, 2^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} places à l'issue de la 1^{ère} phase. L'article 14, alinéa 2 des R.G. de la LFNA s'applique ensuite pour le classement.

2^{ème} phase, de janvier à fin mai :

- 1 poule « Niveau 1 » composée des équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule (3) soient 6 équipes qui se rencontreront par matches aller-retour.
 - Il n'y a, ni montée ni descente.
- Une 2^{ème} phase « Niveau 2 », pour toutes les autres équipes ainsi que d'éventuelles nouvelles.
- La commission d'organisation établira, à ce moment- là, les différentes poules en tenant compte de la position géographique mais aussi du classement à l'issue de la 1^{ère} phase.

En fonction du nombre total d'équipes, la seconde phase se jouera ou en matches simples ou par matches aller-retour. Début de la compétition 19/20 septembre 2026 (voir le calendrier général sur le site du district). **Proposition validée. A transmettre au CODIR**

SUJET(S) POUR INFORMATIONS ET ECHANGES

Intervention de notre CTD/DAP **Léo Martinez**,

Léo nous fait part de sa surprise de voir le jour de l'A.G., la proposition concernant la participation de 3 U16F et 3 U17F en équipe sénior passer au vote. C'est une vieille demande de la commission, appliquée dans toutes les autres ligues.

Proposition du **District 87** pour un rapprochement entre les 2 districts lors des rassemblements du District 16 pour les catégories U12 F/U13F. La commission trouve cette proposition intéressante. Elle sera de nouveau examinée lors de prochaines réunions.

La commission prend note de l'engagement de 4 équipes en championnat U18 F à 11 (GJLAC – ACFC – ASJ SOYAUX (1) et (2)

La commission prend note de l'engagement de 2 équipes en championnat U15 F à 11 (CHATEAUBERNARD – ASJ SOYAUX

INFORMATIONS DIVERSES**INFORMATION CONCERNANT TOUS LES CLUBS DE LA CHARENTE**

Le 1^{er} rassemblement féminin organisé par le District de Football de la Charente et concernant les catégories U6 F à U13 F aura lieu le **dimanche 27 septembre à 10 h** (lieu à confirmer)

Prochaine réunion : LUNDI 13 OCTOBRE 2026 18 h 30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15

L'animateur
Claude FORT

La Secrétaire
Béatrice GAVOILLE